



## Cahier d'acteurs - Groupe Local Les Écologistes (EELV) Moselle Est

### PROJET PARKES

#### Un projet s'inscrivant dans une logique de transition

##### Contexte général :

Le projet PARKES s'inscrit dans la logique de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Cette loi fixe les ambitions nationales en matière de consommation de plastique avec notamment une généralisation du recyclage des emballages plastiques à usage unique et une suppression totale de ces derniers à horizon 2040. Bien que le recyclage soit une composante essentielle de cet objectif, il ne peut être l'unique solution, il est impératif de privilégier le réemploi plutôt que le recyclage.

A court terme cependant la demande de plastique reste élevée et bien qu'imparfait, l'usage de matière recyclée est préférable à celui d'un plastique pétrosourcé.

L'implantation de ce projet en Moselle-Est, qui fut très affectée par la désindustrialisation d'après-mine, est importante pour redynamiser ce bassin de vie et d'emploi. De plus, cela accompagne la transition écologique du territoire passant d'une économie carbo-centrée à pétro-centrée pour aujourd'hui afficher des ambitions de décarbonation de l'industrie. Les écologistes ne peuvent que se réjouir de cette trajectoire affichée.

Le choix du site sur une ancienne friche est également à saluer dans la mesure où cela réduit très fortement l'impact du projet sur la biodiversité et l'environnement, sous réserve des conclusions de l'expertise écologique menée par l'EPFGE.

##### Approvisionnement en matière première :

- Un **approvisionnement par voie ferrée** est envisagé, les écologistes encouragent cette solution par rapport au transport routier.
- Il conviendrait de mener une étude sur la possibilité d'un **acheminement multimodal** pour les approvisionnements les plus lointains tels que la Ruhr, en Allemagne, les écologistes encouragent à réfléchir à la possibilité d'un **acheminement par voie fluviale**, à défaut de ferroviaire, **dont seuls les derniers kilomètres seraient par voie routière** depuis les ports fluviaux les plus proches.



- Il est prévu un volume entrant de 145 000 tonnes annuelles de déchets plastiques dont seule la moitié sera valorisée. **L'accompagnement de vos futurs fournisseurs dans de meilleures capacités de tri avant acheminement** est souhaitable afin de limiter les transports de matière non recyclable sur site.

### Mobilité des salariés :

Sur le plan de la mobilité, les Écologistes appuient entre autre les propositions suivantes, en partie issues des ateliers sur la thématique de l'emploi :

- **Mise en place de navettes** en concertation avec les autres industriels de la zone, les circuits seraient optimisés selon les lieux de résidence des demandeurs.
- **Adapter** autant que possible **les postes selon les lieux de résidence des ouvriers** pour favoriser le covoiturage.
- Être médiateur dans la **mise en relation des employés issus d'un même secteur géographique** pour favoriser le covoiturage.
- **Participation de l'employeur aux frais de transport** en privilégiant la prise en charge des mobilités douces, du covoiturage et des transports en commun (carte de bus, télépéage, etc). Les écologistes encouragent une prise en charge au-delà des 50% règlementaires.

### Emploi :

La création de 200 emplois directs et de 1000 emplois indirects est moteur pour le territoire, il faudra cependant porter une attention toute particulière à l'attractivité de ces emplois par la **création de places de crèche** ou en facilitant la recherche de logement. Pour cela l'entreprise pourrait se porter **garante de ses salariés dans le parc locatif**.

Sur la question **logistique**, le recours à des **entreprises locales** est encouragé.

### Environnement :

Une attention toute particulière devra être portée par les porteurs de projet sur la compatibilité des effluents liquides et gazeux avec les milieux avoisinants. La valorisation des déchets d'une part ne saurait justifier des atteintes à l'environnement d'autre part. Au-delà du simple respect des normes en vigueur, nous attendons une **exemplarité en matière environnementale** et nous resterons vigilant à celà y compris après la mise en service des usines.

**Un suivi régulier des émissions** devra être mis en place par les porteurs de projet.

Concernant les incidences sur le cadre de vie, il est annoncé un impact minime, proche d'inexistant pour les riverains en matière de nuisances sonores et olfactives. Nous resterons très vigilants au respect de cet engagement.



### Gestion des risques :

Par le respect des normes SEVESO et les études envisagées, la gestion du risque apparaît acceptable. La localisation du projet participe à cela de par les équipements du site et la mutualisation des moyens de lutte contre les risques industriels avec les autres acteurs de la zone.

### Consommation d'énergie :

Des mesures de sobriété et d'autoproduction devront être privilégiées. La mise en place de panneaux photovoltaïque en toiture du projet va dans ce sens et nous l'encourageons.

### Conclusion :

Le Groupe Local des Écologistes Moselle Est salue l'initiative de la concertation et la transparence dont ont fait preuve les porteurs du projet. Les présentations étaient de qualité et les réponses aux questions plutôt détaillées. Nous tenons également à remercier Madame TROMMETTER et Monsieur MARTIN qui ont assuré le bon déroulement de cette concertation.

Bien que la réutilisation soit préférable au recyclage, le projet PARKES s'inscrit dans une logique de transition en cherchant à valoriser des déchets actuellement non-recyclés.

Dans ce contexte nous nous positionnons favorablement au projet.

Cette position favorable n'est en revanche pas un chèque en blanc et nous demeurerons attentif au respect des normes environnementales et aux bonnes conditions de travail des salariés.

Nous avons également bon espoir que les pistes de réflexion sur la logistique, la mobilité et l'attractivité soient approfondies et mises en œuvre.

Le Groupe Local est disponible pour toute question et reste prêt à s'investir dans d'éventuels travaux de réflexion qui pourraient survenir en cours de projet ou d'exploitation.

Groupe Local Moselle-Est des Écologistes

